

Synthèse de la séance « comptabilité verte »

La séance a montré le foisonnement d'initiatives visant à équiper les différents acteurs d'outils comptables pour mieux rendre compte des coûts qu'ils engagent pour entretenir des milieux naturels. Le fondement philosophique de cette transparence relève, comme rappelé par Edouard Jourdain d'une autre mise en ordre du monde, où ce qui est capital, n'est pas que financier.

Cependant, deux obstacles doivent être levés pour assurer la transparence sur les contributions individuelles à l'entretien ou à la dégradation des biens communs. Il faut d'une part définir les pressions actuelles sur les milieux et l'effort financier nécessaire permettant de les réduire suffisamment pour parvenir à une situation souhaitable. La difficulté dans ce domaine ne vient pas du manque de données. Les techniques de surveillance environnementale s'améliorent et les coûts de cette information diminuent. Mais lorsque les données sont acquises, il faut encore les interpréter. A cet égard, Clément Feger insiste sur l'enjeu de diplomatie environnementale pour construire collectivement les objectifs de qualité pour les écosystèmes. Une fois les objectifs environnementaux fixés scientifiquement et politiquement, reste alors à répartir les efforts entre les différents usagers des écosystèmes locaux mais aussi des obligations de chaque secteur et de chaque territoire à la préservation des biens mondiaux (gaz à effet de serre, acidification, plastiques, ...). Les expérimentations présentées dans la séance relèvent pour l'instant du volontariat. Néanmoins, même dans ces situations pilotes on perçoit nettement la dimension stratégique de l'information sur les impacts sur les coûts individuels d'un moindre impact.

La séance a également donné lieu à des discussions sur la pertinence du cadre de l'économie institutionnelle proposée par Elinor Ostrom pour penser la gestion de ces biens communs. Dans la mesure où chaque capital naturel fait intervenir une communauté d'usagers différentes et que les usagers sont aussi soumis à la concurrence d'acteurs extérieurs, la contrainte ne peut pas être imaginée comme relevant uniquement d'une initiative locale. C'est d'ailleurs bien au niveau européen et international que ces débats sont portés aujourd'hui. A chaque niveau cependant, il faut gérer une tension entre l'action la plus efficace et la règle la plus juste, parce que les milieux ne répondent pas de manière homogène aux pressions.

Les réflexions présentées relèvent encore de la recherche. Certains outils sont très sophistiqués pour garantir une durabilité forte dans toutes les dimensions. Dans une perspective de généralisation, des simplifications seront sûrement nécessaires. Avec ces éclairages sur les enjeux de justice et d'efficacité écologique, nous avons des clés de lecture pour anticiper les effets de ces simplifications et participer de manière plus informée aux débats.